

PRIMESECOENERGIE.COM – GUIDE TRAVAUX  
**CHAUFFAGE | POMPE A CHALEUR**  
**AIR/EAU OU EAU/EAU**



**POURQUOI INSTALLER UNE POMPE A CHALEUR AIR/EAU OU EAU/EAU ?**

Une pompe à chaleur aérothermique ou géothermique offre la possibilité de réaliser jusqu'à **30% d'économie d'énergie sur le chauffage**. Cet appareil utilise en effet l'air atmosphérique ou la chaleur de la terre pour chauffer l'air ambiant dans une maison et pour produire de l'eau chaude sanitaire. En d'autres termes, cette pompe vous donne l'opportunité de réduire significativement l'utilisation des énergies fossiles pour le chauffage.

La pompe à chaleur air/eau ou eau/eau possède également une valeur écologique non négligeable puisqu'elle permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, l'installation d'une pompe à chaleur sur votre maison permet de **valoriser votre patrimoine**.

**COMMENT FONCTIONNE UNE POMPE A CHALEUR AIR/EAU OU EAU/EAU ?**

Avant tout, il faut savoir que la pompe à chaleur air/eau et la pompe à chaleur eau/eau possèdent un point commun : elles se concentrent toutes les deux sur le transfert de calories vers votre eau de chauffage. Ces dernières sont utilisées comme outil de chauffage, par exemple grâce à un plancher chauffant ou un réseau de radiateurs.

La technologie utilisée par les deux pompes diffère cependant puisque la première se sert de l'air comme source de calories tandis que la deuxième repose sur un circuit géothermique.

Pour schématiser, l'eau passe par divers tuyaux afin de capter la chaleur de la terre puis elle passe par un échangeur où se produit un transfert de température avec l'eau de chauffage.

À noter que le rendement d'une pompe à chaleur dépend de son coefficient de performance ou COP.

**REDUIRE SA FACTURE GRACE A UNE PAC OU A UN PLANCHER CHAUFFANT**

Il peut être recommandé d'installer un plancher chauffant si vous souhaitez utiliser une pompe à chaleur air/eau ou eau/eau. Celui-ci vous permettra de diffuser la chaleur captée par l'eau de chauffage dans les différentes pièces de la maison.

#### CRITERES TECHNIQUES A RESPECTER

- L'efficacité énergétique saisonnière ( $\eta_s$ )\* est supérieure ou égale à :
  - 102% pour les PAC moyenne et haute température
  - 117% pour les PAC basse température

\*selon le règlement (EU) n°813/2013 de la commission du 2 août 2013

#### QUALIFICATION DE VOTRE ARTISAN

Votre artisan doit être titulaire d'une qualification comportant la mention **Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)** dans le domaine suivant :

*"Installation d'une pompe à chaleur, intégrant le système de régulation le cas échéant"*

#### INFORMATIONS DOSSIER

Les mentions suivantes devront être indiquées sur la facture de vos travaux :

- la date et le n° de facture
- l'adresse des travaux
- la mise en place d'une pompe à chaleur air/eau ou eau/eau
- le type de pompe à chaleur (basse, moyenne ou haute température)
- l'efficacité énergétique saisonnière de la pompe à chaleur installée ( $\eta_s$ )

Vous devez vous inscrire sur notre site AVANT l'engagement de vos travaux auprès de votre artisan (signature du devis ou bon de commande ou versement d'un acompte).

Votre pouvez nous faire parvenir votre dossier complet :

- en le déposant directement dans votre espace client
- en l'envoyant à [dossiers@primesecoenergie.com](mailto:dossiers@primesecoenergie.com)
- en l'envoyant par voie postale à l'adresse :



**PRIMESECOENERGIE.COM**

**18 RUE DE TILSITT**

**75017 PARIS**

Pour toute question, vous pouvez nous contacter  
au 01 83 81 80 31 ou à l'adresse [contact@primesecoenergie.com](mailto:contact@primesecoenergie.com)